

Le conseiller pédagogique : un pont entre la recherche et la réalité de la classe

Geneviève Beaulne et Élane Daneault

Numéro 170, 2013

Formation initiale et formation continue

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70519ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beaulne, G. & Daneault, É. (2013). Le conseiller pédagogique : un pont entre la recherche et la réalité de la classe. *Québec français*, (170), 86–87.

Le conseiller pédagogique : un pont entre la recherche et la réalité de la classe

PAR GENEVIÈVE BEAULNE ET ÉLAINE DANEAULT*

Le monde de l'éducation est en constante effervescence. Nouveaux programmes, nouvelles approches pédagogiques, développement des technologies, changements générationnels ne sont que quelques exemples de facteurs modelant, notamment, la profession enseignante. Pour se maintenir à jour et arriver à jongler habilement avec tous ces facteurs, il est primordial de poursuivre le développement de ses compétences professionnelles. C'est dans cet esprit que les enseignants¹ s'engagent dans une formation continue (FC). Pour ce faire, plusieurs options s'offrent à eux : congrès, colloques, cours universitaires, partages entre les pairs, etc. Ils peuvent aussi faire appel aux services d'un conseiller pédagogique (CP).

Cet article traite du rôle du CP dans la FC des enseignants. Comme certains éléments peuvent varier d'une commission scolaire à une autre, nous précisons que le modèle présenté est celui de la Commission scolaire des Trois-Lacs (CSTL).

RÉPONSE AUX DEMANDES FORMULÉES PAR LES ÉCOLES

Le CP est invité à travailler en concertation avec les équipes-écoles afin d'accompagner les enseignants, selon les besoins de FC exprimés. Déterminer et coordonner ces besoins n'est pas toujours simple. Le CP peut également soutenir les directions d'établissement dans cette tâche.

Avant même de planifier la FC, la direction et son équipe doivent définir les orientations et les objectifs du projet éducatif et du plan de réussite de leur école. Ensuite, afin d'atteindre ses objectifs à court et à moyen termes, l'équipe-école cible des activités de FC qui contribueront au développement des compétences professionnelles collectives. La direction d'établissement a un rôle crucial à jouer dans cette démarche. Elle doit notamment assurer une coordination des demandes faites par son équipe afin d'en assurer la cohérence avec les objectifs ciblés par le plan de réussite pour répondre aux besoins de ses élèves. De plus, elle voit à mettre en place des modalités réalistes qui permettent de vivre ces activités de FC. C'est ce qu'on appelle la démarche d'élaboration du plan de FC. Ce plan, élaboré annuellement, est ache-

miné à la direction des services éducatifs aux jeunes (SEJ), puis aux CP.

À toutes les étapes de la démarche, l'école peut profiter de la collaboration du CP. Celui-ci pourra aider à préciser les intentions d'une activité de FC, proposer le type d'activité approprié, suggérer des modalités gagnantes, déterminer un calendrier réaliste, etc. Par ailleurs, lorsque de nouveaux besoins de FC émergent durant l'année scolaire, les écoles peuvent faire appel aux services du CP de façon ponctuelle.

DEMANDES DE FC DES ENSEIGNANTS

Parmi toutes les demandes de FC reçues en français à la CSTL, il est possible de regrouper les plus fréquentes en trois grandes catégories : l'harmonisation des pratiques, l'évaluation des apprentissages et la mise en place de pratiques pédagogiques efficaces².

Dans le but de favoriser une plus grande cohérence dans le parcours de l'élève en français, plusieurs équipes-écoles se mobilisent pour harmoniser leurs pratiques. Les enseignants voient également dans cette harmonisation un moyen de faciliter le passage de l'élève d'un niveau à l'autre. Les demandes touchent, notamment, la répartition des stratégies de lecture à enseigner, la création de codes d'autocorrection évolutifs, l'arrimage primaire-secondaire, etc.

L'évaluation des apprentissages représente également une grande préoccupation chez les enseignants, qui se questionnent sur leurs exigences, les tâches évaluatives qu'ils proposent et la justesse de leur jugement. De plus, les nombreux questionnements liés à la différenciation pédagogique et à son incidence sur l'évaluation amènent les enseignants à choisir ce thème de FC.

Finalement, plusieurs enseignants souhaitent mettre en place des pratiques pédagogiques efficaces. L'enseignement explicite des stratégies de lecture ou d'écriture, la mise en place de dispositifs de lecture ou d'écriture variés, un enseignement rénové de la grammaire, des activités de différenciation pédagogique en sont quelques exemples.

Comme il est possible de le constater dans les lignes qui précèdent, les demandes de FC des

*

Geneviève Beaulne et
Élaine Daneault, conseillères
pédagogiques en français,
Commission scolaire des
Trois-Lacs

enseignants de la CSTL concernent principalement la compétence en écriture ou la compétence en lecture. Les demandes au regard de la compétence en communication orale sont très rares.

ACTIVITÉS DE FC OFFERTES PAR LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

En plus de répondre aux demandes exprimées par les écoles, les CP offrent des activités de FC variées définies sur la base des observations faites dans les milieux, des données récentes de la recherche et des exigences provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Comptant sur le professionnalisme des enseignants, qui connaissent leurs besoins et se voient comme des partenaires en constante évolution, les CP de la CSTL souhaitent que la participation à la majorité de ces activités de FC se fasse sur une base volontaire, d'autant plus que le type d'activité de FC doit également convenir à l'enseignant qui s'y engage.

TYPES D'ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE

À la CSTL, les SEJ se sont dotés d'une typologie regroupant six types d'activités de FC : la rencontre d'information, la formation, l'accompagnement ponctuel, l'accompagnement soutenu, la communauté de pratique et le groupe de développement. Le CP peut offrir un soutien pour le choix du type d'activité en fonction des besoins des enseignants, des objectifs de formation et des modalités prévues.

Si l'objectif des enseignants est de simplement se renseigner sur un sujet, une rencontre d'information sera l'activité retenue afin qu'y soient transmis des savoirs sans que l'implication des participants ne soit attendue au cours de la rencontre. La formation, quant à elle, permet l'acquisition de connaissances sur un thème spécifique chez les enseignants qui se préparent à modifier certaines pratiques. Ainsi, une telle activité pourrait être vécue préalablement à un accompagnement.

Par ailleurs, lorsque des enseignants désirent pallier une difficulté ou améliorer un aspect précis de leur pratique, ils pourront faire, individuellement ou en équipe, une demande d'accompagnement ponctuel. En une ou deux rencontres, une démarche sera proposée pour mener à

bien le changement souhaité. Dans le cas où plusieurs aspects d'une même pratique sont à revoir, un accompagnement soutenu sera le type d'activité à privilégier puisqu'il suppose un plus grand nombre de rencontres, des expérimentations en classe, des retours sur celles-ci et parfois même des visites du CP en classe dans le but d'observer l'enseignant ou de réaliser un modelage.

Les enseignants désirant s'entraider dans le développement de nouvelles pratiques opteront pour une communauté de pratique afin d'échanger des informations, de partager des ressources, de réfléchir aux difficultés rencontrées, de proposer des pistes de solution, bref, d'apprendre les uns des autres. Quant aux enseignants désirant contribuer à l'avancement des réflexions sur un thème, un groupe de développement leur offrira cette opportunité. Un tel type d'activité de FC suppose généralement la création ou la bonification d'outils, des expérimentations en classe et une diffusion des travaux.

OBSTACLES À LA FORMATION CONTINUE

Une compréhension commune des divers types d'activités de FC et de la démarche de FC en général chez tous les acteurs concernés facilite le processus, mais n'élimine pas tous les obstacles.

L'un des obstacles rencontrés à la CSTL est le manque de ressources des écoles pour mener à bien certains changements de pratiques. En effet, certains enseignants souhaitent modifier leurs pratiques pédagogiques pour tendre vers des pratiques plus efficaces, mais ne disposent pas toujours des ressources matérielles et humaines nécessaires pour y parvenir.

Un autre obstacle est la participation de certains enseignants à plusieurs activités de FC différentes. En plus d'occasionner de multiples absences de la classe, cette situation peut entraîner une surcharge chez l'enseignant et, par le fait même, un réinvestissement limité de tous les apprentissages réalisés en une seule année.

La pénurie de suppléants dans notre milieu représente aussi un obstacle réel à la tenue d'activités de FC durant les heures de classe. De fait, malgré une mobilisation

des enseignants et la disponibilité du CP, un nombre limité par jour d'enseignants peuvent être libérés de leur classe, ce qui amène une contrainte de plus pour la mise en œuvre d'activités de FC.

Finalement, les agendas remplis des CP, et ce, souvent très tôt dans l'année scolaire, rendent difficile la réponse à certaines demandes qui surgissent en cours d'année. Ce dernier obstacle montre bien à quel point les services des CP sont sollicités. C'est une bonne nouvelle pour le milieu de l'éducation. Des enseignants qui poursuivent le développement de leurs compétences professionnelles ont toujours la réussite de leurs élèves à cœur. C'est dans cet objectif ultime que CP et équipes-écoles valorisent la FC et y travaillent conjointement.

Si la façon d'encadrer la formation continue peut différer d'une commission scolaire à une autre, il n'en demeure pas moins que le rôle du CP dans le développement professionnel des enseignants est primordial. En répondant aux demandes précises des écoles en matière de formation continue, d'une part, et en proposant d'autres activités de formation continue qui rejoignent les enjeux actuels du milieu, d'autre part, le CP devient un véritable pont entre la recherche et la réalité de la classe. Il joint ainsi ses forces à celles de tous les autres acteurs du milieu dans la poursuite d'un objectif commun : la réussite du plus grand nombre d'élèves. *

Notes

- 1 L'emploi du masculin a été adopté afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.
- 2 « À la CSTL, une pratique dite efficace est définie comme une pratique qui, du point de vue des équipes des SEJ et des Services complémentaires et adaptation scolaire, optimise les probabilités d'atteinte d'objectifs prioritaires du plan stratégique pour assurer la réussite des élèves. » Une liste des pratiques efficaces a donc été établie en s'inspirant « des thèmes d'activités de FC vécues à ce jour à la CSTL qui ont eu des impacts sur le développement professionnel des enseignants, des thèmes des développements locaux, en Montérégie ou au MELS, des principaux obstacles rencontrés par les élèves [ou les enseignants] de la CSTL ainsi que des données les plus récentes de la recherche. » (Extraits de la *Liste détaillée des pratiques démontrées efficaces à consolider / à développer dans les écoles pour l'atteinte d'objectifs prioritaires à la réussite des élèves*, CSTL, 2013).